

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, aspirations, et ses droits politiques ensemble de nos activités.

Redaction - Administration Publicité Adresse Télégraphique: Agutpres B. P. 191 - TEL 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE P. 2 Images du Cair... P. 3 La sécurité sociale P. 4 L'apartheid et l'armement L'impasse congolaise Rapport U.Thant

Conférence des cadres politiques de la capitale à la Bourse du Travail

Le Secrétaire Général du P. D. G. a dressé un bilan de la situation politique économique et sociale après le C. N. R. de Gueckédou

La vaste salle des congrès de la Bourse du Travail de Conakry a abrité hier en fin de matinée, les assises d'une importante conférence des cadres politiques de la capitale.

Ce grand meeting d'information a été pour le Chef de l'Etat l'occasion de traiter, dans un vaste tour d'horizon clair et précis, de l'évolution de la situation actuelle depuis le C.N.R. de Gueckédou.

Nous avons plus d'une fois exposé dans ces colonnes le contenu des résolutions du C.N.R. tenu du 17 au 19 avril dernier dans la section pilote du P.D.G.

Chef de l'Etat devait rappeler en raccourci ce que devait être la suite logique de ces importantes assises :

- Macenta d'abord, qui avait eu à traiter des normes de production du café et autres palmistes.

- Foulayah ensuite, où le secteur bananier et celui des agrumes avait été passé au crible.

- Labé encore, qui a traité du capital problème du cheptel guinéen, de sa commercialisation et du ravitaillement en viande de boucherie des grandes villes et notamment la capitale.

- Kankan enfin qui a eu à connaître de toutes les questions touchant l'agriculture.

Suite logique du C.N.R., avons-nous dit, car ces quatre conférences concouraient toutes à un même but: faire prendre toujours davantage conscience de l'impérieuse nécessité d'une production en constant accroissement qualitatif et quantitatif, mettre hors d'état de nuire les trafiquants de tous poils, ces fossoyeurs de notre économie, afin de nous permettre de poursuivre avec encore plus d'efficacité le développement de notre nation.

évolution qualitative. MYSTIQUE DU TRAVAIL. HONNETETE. CONSCIENCE. Tel est

par KEN

le tryptique dans lequel peuvent se résumer les importantes dispositions arrêtées à Gueckédou

Nous avons, à plus d'une occasion, fait état dans ces colonnes des résultats heureux enregistrés depuis les assises des 18 et 19 avril, aussi bien dans la collecte et la commercialisation des produits, que dans les investissements et aussi la répression de la fraude.

Le Secrétaire général du P.D.G. devait particulièrement insister sur les réalisations de notre jeune Etat, réalisations dont un bon nombre connaîtront leurs consécutions à l'occasion des fêtes célébrant le 6e anniversaire de notre indépendance.

Ainsi, les journées comprises entre le 28 Septembre et le 2 Octobre 1964 verront l'inauguration solennelle de l'Usine de Meubles de Sonfonia, du Combinat Tabacs-Allumettes, de l'Usine de matériaux pour maisons préfabriquées (qui permettra la construction de 400 maisons par an) de la Conserverie de Mamou (déjà en production), de la Scierie de N'Zérékoré, du Centre de Traitement de la viande de Conakry, de l'Institut Polytechnique, de l'Hôtel de Camayenne et du Stade omnisport de Donka.

Ces inaugurations revêtent pour nous un double sens: celui de la mise en service, avec l'aide technique de pays amis certes, d'entreprises appartenant au peuple de Guinée et à lui-seul, et mise non seulement au service de sa révolution, mais aussi au service de toute l'Afrique, comme con-

tribution positive au progrès social et au bonheur des peuples.

DU PLAN DE SEPT ANS

Bilan flatteur, et qui confondra encore les tenants du mythe: réussite politique, échec économique. Mais la loi de l'évolution impose - non pas une fuite vers l'avant, ce qui en serait l'antithèse - mais une progression continue, harmonieuse parce que scientifiquement élaborée. Ce fut le sens de la partie suivante de l'exposé du Président Ahmed Sékou Touré, consacrée à l'étape que nous venons d'aborder, le premier plan septennal, dont il a développé le contenu dynamique, notamment dans la mise en place d'une infrastructure routière et ferroviaire, qui doit s'accompagner de l'implantation d'usines nouvelles.

La réfection de la ligne de chemin de fer Conakry-Kankan, et surtout le bitumage, d'une part de l'épine dorsale routière Conakry-Kankan et d'autre part de ses artères collatérales: Mamou-Koundara (vers le Sénégal),

(Suite page 2)

A propos de la zone de libre échange

« Nous devons nous faire confiance »

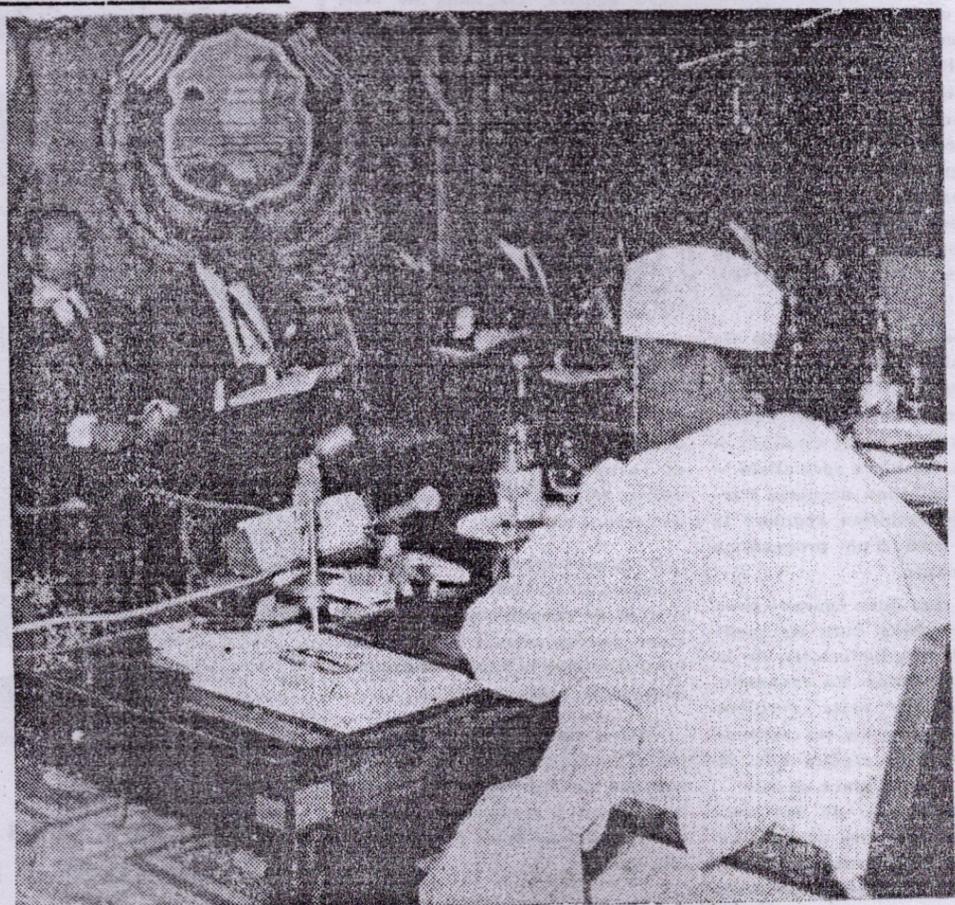
déclare le Président A. Sékou Touré

« Les quatre chefs d'Etat qui viennent de participer à Monrovia à la conférence sur l'institution d'une zone de libre échange sont bien conscients des difficultés qui les attendent mais ils sont aussi résolus à les aplanir » a déclaré le Président Sékou Touré au cours d'un entretien avec l'envoyé spécial au Liberia de la radiodiffusion télévision ivoirienne. « Le but qu'ils se fixent, a ajouté le chef d'Etat guinéen est en effet exclusivement déterminé par leur volonté d'agir dans l'intérêt de leurs populations. Il s'agit de développer les rapports économiques entre les populations des quatre Etats (Guinée, Libéria, Côte d'Ivoire et Sierra Léone), d'harmoniser les conditions de développement de façon à éviter les double emplois et de réaliser en un minimum de temps le maximum de progrès possibles ».

Abordant le problème monétaire, le Président Sékou Touré a estimé que c'était un handicap qui pourrait dans un premier stade freiner le développement rapide des rapports économiques entre

les quatre pays. A ce sujet le Président Touré a évoqué l'institution de la commission ministérielle qui aura justement pour tâche d'étudier concrètement toutes les conditions pouvant conduire à la réalisation de la zone de libre échange. Il a précisé qu'en son sein les ministres seraient assistés de techniciens économiques et financiers qui aideront à établir sur des bases saines les éléments nécessaires au lancement de la zone de libre échange.

« Au premier abord, a conclu le Chef de l'Etat, l'unité monétaire n'est pas indispensable, mais je pense que lorsque nous abordons un autre stade, celui du marché commun et plus tard d'une communauté économique, le problème de la monnaie se posera avec beaucoup plus d'acuité. De toutes les manières nous devons nous faire confiance, c'est-à-dire considérer que nous sommes aptes à résoudre tous les problèmes posés pour parvenir à une évolution harmonieuse de nos populations ».



La vie dans la Nation

Conférence des cadres

(Suite de la première page)

Mamou - Faranah - N'Zérékoré (vers le Libéria), Kankan-N'Zérékoré, Conakry-Boké, Conakry-Forécariah-Benty (vers Sierra-Léone), déjà en cours, portera à quelque 2.200 kilomètres notre réseau routier.

Et si l'on y ajoute la mise en chantier de cinq grands ponts définitifs sur la Kolenté, le Diani, le Niger et ses affluents, on comprendra alors l'essor prodigieux qui est en vue et les perspectives heureuses qui s'ouvrent pour notre économie.

L'ŒUVRE DU P.D.G. DANS L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE

Dans notre révolution, la marche vers les objectifs économiques est indissociable de l'action sociale, son corollaire. Là, le problème de l'éducation et de la formation professionnelle de la jeunesse guinéenne, orienté dans le sens des intérêts bien compris de la nation, fait l'objet de l'attention particulière du P.D.G. Et le Président Ahmed Sékou Touré devait souligner les efforts déployés dans ce domaine par le Parti et le gouvernement, effort qui correspond à l'importance et à l'urgence des problèmes qui se posent à nous et que nous avons à résoudre au mieux de nos intérêts.

Si dans le domaine de l'éducation, nous pouvons nous prévaloir de quelques succès, il faut cependant mettre un accent particulier sur certaine tendance que le Chef de l'Etat n'a pas manqué de déplorer : la fonctionnarite. Paradoxe, dont il n'y a pas de quoi s'enorgueillir, la Guinée, toutes proportions gardées quant à la démographie et au nombre des diplômés, possède autant de fonctionnaires que des pays comme la France ou la République Fédérale d'Allemagne ! Ces tendances et mentalités sont — bien sûr — de ces tristes legs du colonialisme, dont la survivance doit être combattue avec une grande énergie, car l'optique colonial consistait à former, dans le plus petit nombre d'écoles possibles, des fonctionnaires subalternes nécessaires au fonctionnement de l'appareil colonial.

Doter notre administration de fonctionnaires compétents, mais aussi, fournir notre secteur industriel et commercial en cadres techniques hautement qualifiés — ingénieurs, ouvriers spécialisés — telle est l'ambition de notre Parti, laquelle ambition requiert la mise sur pied d'un programme hardi et adapté.

Rien ne sera donc épargné pour que soit conduite dans les meilleures conditions l'éducation de la jeunesse guinéenne. En revanche, il appartient à cette dernière d'être consciente de ses responsabilités et des espoirs que le peuple de Guinée place en elle.

Conscience, sens de ses responsabilités et de ses devoirs. Le Chef de l'Etat devait y insister, après avoir stigmatisé l'attitude de certains étudiants guinéens à

l'étranger qui, par leur comportement indigne, essaient de porter atteinte au prestige de la Guinée. Et c'est ici l'occasion de rappeler à ces jeunes que, outre que certains d'entre eux perdent leur temps en de vaines manœuvres dans lesquelles ils ne sont que de simples marionnettes dont l'impérialisme tire les ficelles, ils doivent — du moins pour la grande majorité restée saine — redoubler de vigilance pour se soustraire aux tentatives de subversion de toutes sortes dont ils ne manquent pas d'être l'objet.

POLITIQUE AFRICAINE

Le Chef de l'Etat devait aborder ensuite les problèmes de politique africaine.

Déplorant l'aggravation de la situation au Congo et condamnant en termes sévères l'ingérence étrangère dans les affaires africaines, le Président Sékou Touré a réitéré la résolution de la Guinée de traiter ce problème dans le cadre exclusif de l'O.U.A., organisme qui a fait ses preuves malgré sa jeune existence et qui est seule habilitée à se saisir des litiges et autres différends surgissant sur la terre d'Afrique.

APPEL AUX MILITANTS DE LA CAPITALE

Le Secrétaire général du P.D.G. a terminé son intervention en rappelant les décisions prises par le Bureau Politique National concernant la tenue à Conakry les 14, 15, 16 et 17 septembre prochains, des assises de la IIe session du C.N.R. et celle de la quinzaine artistique du 15 au 26 septembre, quinzaine au cours de laquelle se produiront environ 3.000 artistes. Ce mois de septembre sera d'ailleurs un mois de mobilisation, puisque ses derniers jours seront, eux aussi, marqués par les cérémonies anniversaires de l'an VI de notre indépendance, cérémonies qui se situent dans le cadre de la phase économique de notre révolution.

Le Secrétaire général a lancé un appel à tous les militants de Conakry, afin que chacun paie d'exemple pour que notre capitale se présente, en ce mois de septembre prochain, en toilette d'apparat pour accueillir les délégués des fédérations sœurs, mais aussi et surtout les personnalités et autres délégations des pays frères qui seront nos hôtes.

Il nous appartient, par notre exemple au travail, notre comportement de peuple engagé et conscient, par un accueil fraternel, de faire fructifier la capital confiance dont jouit notre pays.

Nous sommes sûrs que les militants de la capitale seront à la hauteur de leur tâche et feront honneurs aux brillantes traditions d'hospitalité de notre peuple et de son Parti.

KEN.

IMAGES DU CAIRE

« Je sais que votre conscience est uniquement et hautement préoccupée du sort heureux que vous avez à cœur de créer au profit de nos nations et de nos peuples. L'une des exigences de l'unité d'action entre des hommes ou entre des peuples, entre des nations ou entre des continents est la poursuite et la recherche de la vérité qui est forme active du courage civique et moral.

C'est le sens de cette vérité africaine qui nous fera dénoncer, ici, les coupables indiscrétions qui entourent souvent les débats et les activités de nos organismes :

bien avant que les masses africaines mêmes soient informées de leurs résultats, des gouvernements et des organismes étrangers les connaissent dans les moindres détails.

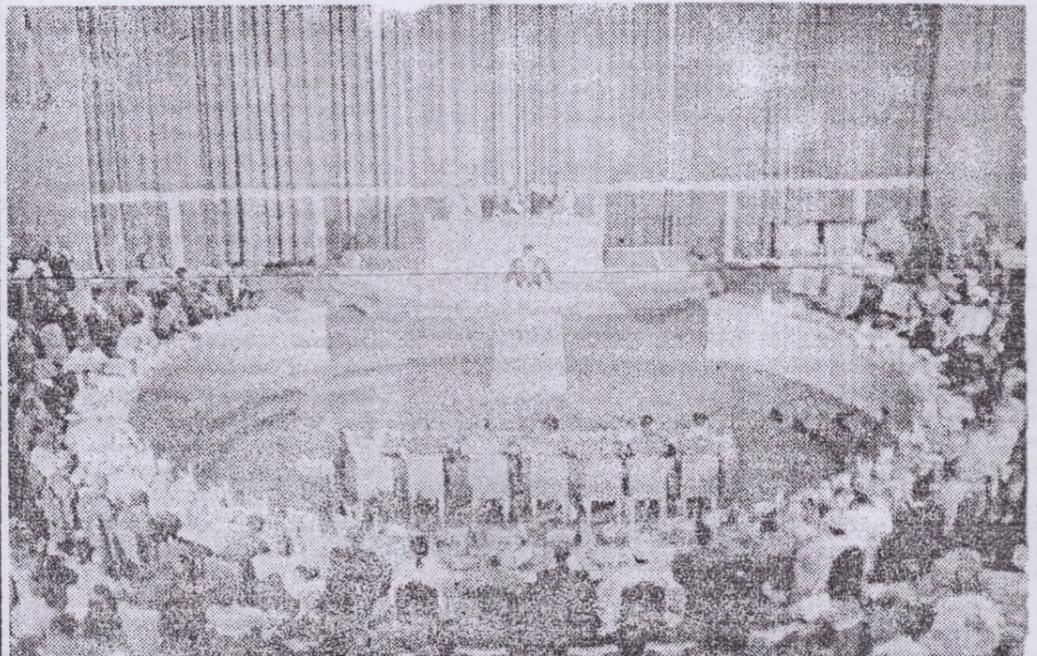
C'est ainsi que les gouvernements fascistes du Portugal et de l'Afrique du Sud arrivent à connaître nos positions relatives à la conduite des mouvements de libération.

Le gouvernement de la République de Guinée est convaincu que la présente conférence nous permettra, grâce à la pratique de la critique objective, de faire l'inventaire correct de nos

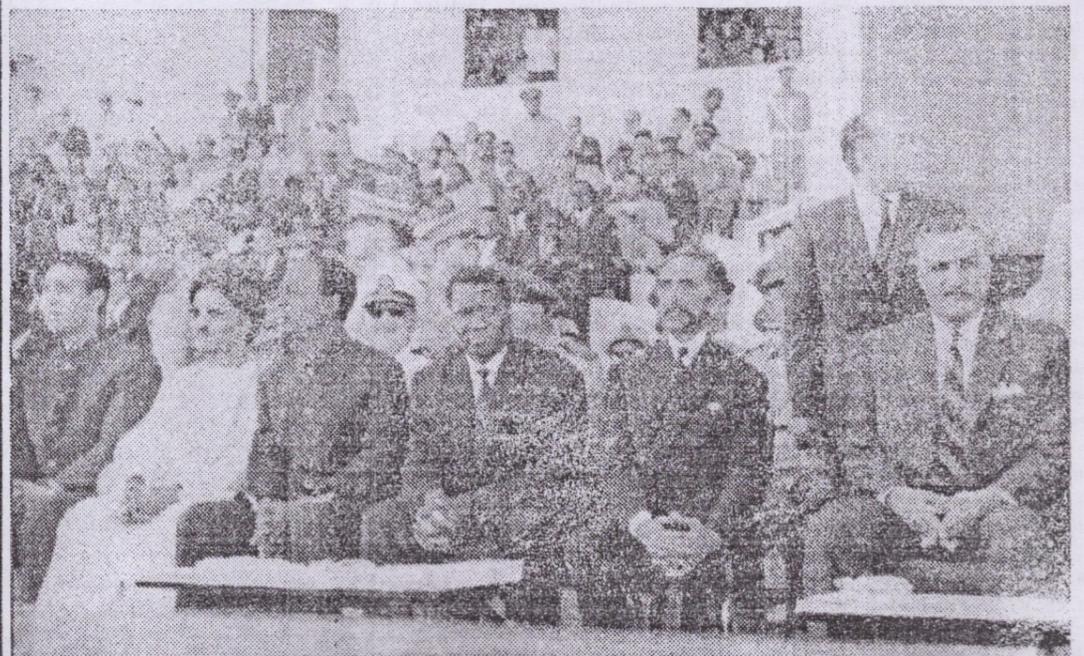
possibilités et de nos défaillances, afin d'assurer aux décisions nouvelles que nous prendrons ici, les chances de leur application efficace.

L'Afrique attend encore de ses principaux responsables des chances nouvelles pour la survie et le renforcement constant de son unité, pour son progrès, sa réhabilitation historique qui s'inscrivent au grand registre de l'Histoire universelle comme des facteurs décisifs de l'indépendance de tous les peuples, comme le ferment du bonheur de tous individus et comme la garantie d'une paix mondiale durable ».

A. S. Touré



Vue d'ensemble de la salle de Conférence du Deuxième Sommet Africain : l'intervention du Président Ahmed Sékou Touré le 18 juillet 1964.



De gauche à droite : les Présidents : Ahmed Ben Bella, Moctar Ould Daddah, Kwamé Nkrumah, Ahmed Sékou Touré, l'Empereur Haïlé Selassié et le Président Nasser suivent attentivement le déroulement du défilé de l'Armée de la RAU

La Guinée... l'Afrique... le monde...

LES RENTES :

Le taux de l'incapacité permanente :

La rente est déterminée d'après la nature de l'infirmité, l'état général, l'âge, les facultés physiques et mentales de la victime, ainsi que d'après ses aptitudes et qualifications professionnelles, compte tenu du barème indicatif d'invalidité.

La victime qui demeure atteinte des suites d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle d'une incapacité totale ou partielle de travail, a droit à partir de la consolidation de ses blessures à une rente viagère, qui est fonction du salaire de la victime et du taux d'incapacité de travail.

Les arrérages de rente du lendemain de la date de la consolidation de la blessure :

La rente est viagère ; elle cesse d'être donc due à partir du décès de la victime.

Le montant de la rente est fonction de deux éléments :

- 1° le salaire de la victime ;
- 2° le taux d'incapacité de travail.

La rente est en principe égale au salaire annuel réduit, multiplié par le taux d'incapacité préalablement réduit de moitié.

6° Rente en cas de mort (rente de survie)

La rente due à partir du décès aux ayants-droit de la victime remplissant les conditions requises ne peut être supérieure aux suivants :

a) Conjoints survivants :

30% du salaire annuel de la victime au conjoint survivant non divorcé ni séparé de corps, à condition que le mariage ait été légalement contracté avant l'accident.

Lorsque le travailleur décédé laisse plusieurs veuves, la rente viagère globale est répartie au prorata des ayants-droit.

En cas de concubinage notoire ou en cas de nouveau mariage, le conjoint survivant cesse d'avoir droit à la rente.

b) enfants de descendants de la victime.

Pour les enfants légitimes ou naturels, reconnus avant l'accident, ou adoptifs à condition que l'adoption ait lieu avant l'accident, orphelins de père ou de mère, âgés de moins de 16 ans, une rente annuelle calculée sur le salaire annuel réduit de la victime, à raison de 15% de son salaire s'il n'y a qu'un enfant, 30% s'il y a deux, 40% s'il y a trois, et ainsi de suite, la rente étant majorée de 10% par enfant de moins de 16 ans.

La limite d'âge fixée pour les enfants est portée à 17 ans si l'enfant est placé en apprentissage dans les conditions déterminées par le Code du travail soit 20 ans s'il poursuit ses études ou si, par suite d'infirmité ou de maladies chroniques, il est dans l'impossibilité de se livrer à un travail salarié.

e) Si la victime n'a ni conjoint ni enfants, chacun des ascendants reçoit une rente viagère égale à 10% sur le salaire de la victime s'il prouve qu'il aurait pu obtenir

SECURITE SOCIALE

Les accidents du travail et maladies professionnelles

par Dadi Quin

Suite et fin de nos précédents numéros

de celle-ci une pension alimentaire.

Chacun des ascendants qui au moment de l'accident était à la charge de la victime même si celle-ci a conjoint ou enfants, reçoit la rente viagère de 10% ou si par suite d'infirmité ou de maladies chroniques, il est dans l'impossibilité permanente de se livrer à un travail salarié. Le montant total des rentes ainsi allouées ne doit pas dépasser 30% du salaire annuel de la victime.

En aucun cas l'ensemble des rentes allouées aux différents ayants-droit de la victime ne peut dépasser 85% du montant du salaire annuel d'après lequel elles ont été établies.

7° TRAVAILLEURS ETRANGERS

Les travailleurs étrangers victimes d'accidents qui cessent de résider sur le territoire de la République de Guinée, reçoivent

pour toute indemnité un capital égal à trois fois le montant annuel de leur rente.

Il en est même pour les ayants-droit étrangers.

Les ayants-droit étrangers d'un ouvrier étranger ne reçoivent aucune indemnité si au moment de l'accident ; ils ne résident pas sur le territoire de la République de Guinée.

8° ALLOCATION AU DECES

Une allocation au décès est accordée aux ayants-droit du travailleur salarié dès son décès. Le montant est égal à 90 fois le gain journalier.

9° DETERMINATION DU TAUX DE REDUCTION DE LA CAPACITE DE TRAIL

Le problème de la détermination du taux d'incapacité est simple lorsque l'accident produit une seule lésion chez un travailleur qui était entièrement valide. Au contraire, il présente d'assez sérieuses difficultés lorsque l'acci-

dent entraîne des lésions intéressant différentes parties du corps ou survient chez un sujet atteint d'une infirmité antérieure.

Pour obtenir le taux de réduction globale résultant de la coexistence de plusieurs lésions lorsqu'elles affectent des appareils fonctionnels différents, la méthode consiste à décompter la première infirmité de chacune des suivantes proportionnellement à la capacité restante.

Lorsque les lésions intéressent des organes différents mais associés à la même fonction par exemple : lésion des yeux ou de de deux ou plusieurs doigts de la main, leurs effets ne sont pas indépendants et les conséquences de l'une des lésions agissent sur celles de l'autre, le plus souvent pour les aggraver. On procède alors par analogie, en partant des indications fournies par le barème indicatif d'invalidité pour évaluer le taux global.

M. R. Kennedy candidat

(Suite de la page 4)

rence de presse qu'il démissionnerait de son poste ministériel s'il obtenait cette investiture pour pouvoir se consacrer à sa campagne électorale.

M. Robert Kennedy a déclaré qu'il avait décidé de se présenter en raison de la menace que fait peser « une nouvelle et dangereuse attaque républicaine contre tout ce que le Président Kennedy a défendu et tout ce que le Président Johnson promet d'accomplir contre tous les progrès réalisés jusqu'ici ».

« Quiconque a collaboré avec les Présidents Kennedy et Johnson, quiconque participe à la vie publique ne peut rester à l'écart lorsque l'enjeu est aussi important », a-t-il ajouté.

Information
au service du
peuple et de
sa révolution



AFFAIRES RAPIDES, FACILES, AVANTAGEUSES A LA FOIRE DE LEIPZIG

6-13 Septembre 1964

Le marché universel de réputation mondiale pour les biens de consommation. 800.000 modèles. nombreuses nouveautés. 30 groupes

Renseignements et carnets de légitimation

Représentation Commerciale de la République Démocratique Allemande en République de Guinée, B. P. 699 bis Conakry ou au passage de la frontière de la République Démocratique Allemande.

FOIRE de LEIPZIG

Foire anniversaire 28 février - 7 mars 1965



TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE
3-34-32

Les peuples africains ne peuvent rester indifférents devant l'impasse congolaise

par Baldé M. Alpha

Le retour de Tshombé au pouvoir a de nouveau donné un coup dur à l'impasse congolaise. La tragédie devient de plus en plus marquée dans le pays. La lutte armée continue à faire rage. Face à cette crise explosive, Tshombé et ses mercenaires étrangers prennent une part directe au massacre du peuple congolais.

L'ancien sécessionniste Katangais, après un an d'exil vient s'installer à son aise dans le fauteuil de Premier ministre pour « faire un nouveau pas de géant, comme l'écrivait le Newsweek, vers la dissolution complète ». Aucune solution de compromis avec les chefs de la rébellion populaire n'est en vue.

Il y a pire - Le fait de lancer un appel à des « missions de paix », lesquelles en réalité tentent de préparer un « Viet Nam » en Afrique prouve que Tshombé est résolu à maintenir la nation congolaise dans le chaos.

Devant le danger de cette intervention armée des puissances étrangères, les peuples africains ne peuvent rester indifférents, alors que l'avenir du continent tout entier est en jeu. Des voix autorisées se sont élevées d'ores et déjà en faveur d'une session extraordinaire de l'O.U.A. sur le problème congolais.

Le Président Ahmed Ben Bella, le Président David Dacko, les quatre chefs d'Etats et de gouvernement réunis récemment à Monrovia, les Présidents Ahmed Sékou Touré, Félix Houphouët Boigny, W. S. Tubman, l'honorable M. Albert Margai ont adressé officiellement une demande à ce sujet au Secrétariat de l'O.U.A.

Moïse Tshombé qui s'est fait dédié récemment « la Rumba-Tshombé » chante d'une voix gracieuse que son nom est synonyme de prospérité, par ses actes, il prouve bien le contraire. Il ne demande pas du pain pour son peuple. Ce dont il a besoin, ce sont des avions de bombardement et des mercenaires qu'il utilise même en Afrique du Sud pour massacrer le peuple congolais.

L'opportunité donc d'une session extraordinaire de l'O.U.A. est indiscutable. Car réduire les possibilités des pressions extérieures en Afrique et créer les conditions

afin de parvenir à des solutions conformes aux besoins et aux aspirations des populations congolaises, c'est concrétiser une fois de plus la vitalité de l'O.U.A., c'est aussi œuvrer pour le progrès et la paix en Afrique.

« L'O.U.A. est l'espoir de l'Afrique » a déclaré M. Diallo Telli à son arrivée à Addis Abéba

« L'Afrique et le monde mettent leur espoir et leur confiance dans la Charte de l'unité africaine, selon M. Diallo Telli, Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine ».

Le diplomate africain a fait cette remarque dimanche, à son arrivée à Addis-Abéba où il vient assumer ses fonctions de Secrétaire général de l'O.U.A.

M. Telli a affirmé que la charte de l'unité africaine est l'un des « événements politiques les plus marquants de la seconde moitié du 20e siècle ».

« Je viens à Addis-Abéba aujourd'hui, a encore déclaré le Secrétaire général, pour y assumer mes nouvelles fonctions avec la ferme résolution de concrétiser fidèlement et aussi rapidement que possible les décisions des organes politiques de l'O.U.A. »

Dans la foule venue saluer le Secrétaire général se trouvaient des diplomates africains, des fonctionnaires de l'O.U.A. et des représentants de la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, dont le siège est également situé dans la capitale de l'Ethiopie. M. Diallo Telli a

Chaque jour apporte de l'Afrique du Sud des nouvelles angoissantes. Voulant perpétuer leur domination sur la majorité africaine les racistes sud-africains continuent à s'armer avec fureur.

Comme l'a annoncé le correspondant du « New-York Times » à Johannesburg, le budget militaire de la RSA pour 1964-1965 s'élèvera à 362 millions de dollars ce qui dépasse la somme dépensée par l'Afrique du Sud en pleine deuxième guerre mondiale. 54,3 millions en seront dépensés pour l'achat des armes.

Ainsi, malgré toutes les déclarations et décisions de l'ONU concernant la RSA, en dépit des protestations de l'opinion mondiale on continue à livrer à ce pays des armes que les racistes

manifesté le désir de rencontrer l'empereur Haïlé Sélassié, afin de lui exprimer sa gratitude pour sa contribution à l'unité africaine.

Rapport U Thant sur le prochain budget des Nations-Unies

U Thant, secrétaire général des Nations Unies, estime dans le rapport sur le prochain budget de l'organisation mondiale publié à New-York, que les dépenses de l'O.N.U. atteindront l'an prochain le chiffre record de 104 millions 693.750 dollars soit 3 millions 366.050 dollars de plus que le budget actuel.

Cette augmentation sera due principalement à un accroissement des effectifs du personnel du secrétariat (294 postes supplémentaires), des dépenses de construction, des frais des conférences ainsi qu'à l'amortissement des bons de l'O.N.U. Le rapport ne concerne que le budget dit régulier

et ne comprend pas les dépenses des opérations de maintien de la paix ou des programmes d'assistance bénévoles qui sont financés.

Faisant allusion aux graves difficultés financières qui se posent aux Nations Unies, U Thant précise que le déficit entre les engagements et les ressources en espèces à la fin de l'an dernier s'était élevé à 127 millions 400.000 dollars, alors qu'il était de 74 millions 100.000 dollars l'année précédente.

U Thant déclare que la solution des difficultés financières de l'O.N.U. dépend principalement sinon exclusivement des pays membres et que l'expansion continue des Nations Unies sera possible que si les Etats membres sont prêts à accepter « un taux d'accroissement raisonnable » du budget annuel.

En même temps que ce rapport est publié le rapport d'une commission consultative créée par l'Assemblée pour superviser les dépenses de l'Organisation. Ce rapport prévoit de réduire les chiffres proposés par U Thant pour 1965 à 86 millions 259.650 dollars. Il propose notamment que l'augmentation prévue du personnel soit réduite à 200.

Le système de l'apartheid qui règne en R.S.A. s'effondra tôt ou tard et cela ne fait aucun doute. Mais ce qui est incontestable aussi c'est que plus vite les amis de Verwoerd cesseront de saboter les efforts de l'Afrique visant à en finir avec ce phénomène honteux, plus tôt cela aura lieu.

L'aide militaire des pays occidentaux à laquelle se cramponne tellement le gouvernement raciste de Verwoerd, rappelle un brin de paille qu'on tend à un noyé. Il ne le sauvera pas. L'Afrique est unie dans sa résolution de mettre fin aux séquelles du racisme sur son sol.

Or, cela signifie que le manque du désir de mettre fin aux livraisons d'armes à la R.S.A. cache des causes tout à fait autres, de caractère politique. Peut-on expliquer autrement le sabotage des efforts des peuples d'Afrique qui luttent contre la politique raciste des autorités sud-africaines ?

Les faits qui ont actuellement lieu en Afrique du Sud ressemblent à la vente honteuse aux enchères dont les participants sont les plus grands pays d'Occident. « Qui donne davantage ? » Chacun de ces pays s'empresse d'apporter sa « contribution » aux efforts des racistes sud-africains. Jusqu'à quand cela va durer ? L'Afrique du Sud traverse une crise qui menace de se transformer en une guerre raciale. Tout cela menace la paix en Afrique et la sécurité internationale.

Le système de l'apartheid qui règne en R.S.A. s'effondra tôt ou tard et cela ne fait aucun doute. Mais ce qui est incontestable aussi c'est que plus vite les amis de Verwoerd cesseront de saboter les efforts de l'Afrique visant à en finir avec ce phénomène honteux, plus tôt cela aura lieu.

L'aide militaire des pays occidentaux à laquelle se cramponne tellement le gouvernement raciste de Verwoerd, rappelle un brin de paille qu'on tend à un noyé. Il ne le sauvera pas. L'Afrique est unie dans sa résolution de mettre fin aux séquelles du racisme sur son sol.

Message du Chef de l'Etat

A l'occasion du 20e anniversaire de la libération de son pays, le Président Gheorghiu-Dej a reçu du Président Ahmed Sékou Touré le télégramme suivant :

« Au nom du peuple, du Parti Démocratique et du gouvernement de Guinée, il m'est agréable d'adresser au gouvernement et au peuple roumains nos chaleureuses félicitations à l'occasion du 20e anniversaire de la fête nationale de votre pays.

Nous nous réjouissons des succès remportés par le peuple roumain dans l'édification nationale et lui souhaitons des résultats toujours plus éclatants pour sa prospérité et son bien-être.

Je prie Votre Excellence d'accepter les meilleurs vœux que nous formulons pour son bonheur personnel ainsi que l'assurance de notre considération distinguée.

Ahmed Sékou Touré »

Pour défendre les idées de son frère défunt

M. Robert Kennedy candidat aux élections sénatoriales de New-York

M. Robert Kennedy, ministre de la Justice des Etats-Unis, a annoncé officiellement mardi sa candidature aux élections sénatoriales dans l'Etat de New-York. Le ministre de la Justice a annoncé sa candidature au cours d'une conférence de presse

que M. Robert Wagner, maire démocrate de New-York, ait décidé pendant le week-end dernier de l'appuyer.

Le ministre de la Justice a annoncé au cours de sa conférence

(Suite page 3)